



POSTULAT

Auteur Michael Graber, SVPO
Objet Améliorer les possibilités de déplacement des personnes âgées
Date 06.05.2019
Numéro 5.0427

Les possibilités que les personnes âgées ont de se déplacer sont un facteur important pour maintenir une qualité de vie élevée. Tant que nos aînés peuvent utiliser les transports publics et se sentent en sécurité sur la route, ils se sentent intégrés à la société et moins isolés. Toutefois, les personnes âgées voient par nature leur mobilité réduite, en particulier parce que des handicaps liés à l'âge les empêchent de conduire. Cette situation est moins problématique dans les grands centres valaisans, dont la majorité dispose aujourd'hui de très bons réseaux de transports publics. Cependant, cela pose un problème considérable au quotidien pour les personnes âgées qui doivent se rendre dans les centres pour faire leurs achats ou aller chez le médecin, en particulier dans les villages de montagne et les hameaux isolés. Ces communes ne disposent souvent que de rares raccordements aux transports publics. En outre, dans la plupart des villages de montagne, seul le centre est desservi par une ligne de car postal. Il faut marcher jusqu'à une demi-heure depuis les autres zones de la commune pour rejoindre l'arrêt de bus le plus proche. Pour les personnes âgées, c'est non seulement inacceptable, mais souvent tout simplement infaisable.

Tandis que des services scolaires existent pour les élèves, il n'y en a pas pour les personnes âgées.

Il serait plus qu'opportun de mettre à profit les synergies sur ce point. Proposer aux personnes âgées d'utiliser les bus scolaires serait sans autre possible, d'autant plus qu'ils sont de toute façon rarement pleins. Les bus devraient donc pouvoir être utilisés par tout le monde plutôt que d'être réservés aux élèves. D'autres cantons disposent déjà de concepts de mobilité similaires pour les personnes âgées.

Conclusion

Le Conseil d'Etat est prié de permettre aux personnes âgées et à mobilité réduite d'accéder aussi aux bus scolaires dans les villages de montagne et d'examiner d'autres améliorations en matière de mobilité.